

**Siège Social : 36000 Châteauroux**

**Adresse : 2 Place des Cigarières**

**Date de convocation : 20 Mars 2023**

Extrait des Délibérations du Conseil Syndical

---

Réunion du Jeudi 30 Mars 2023

**L'an deux mil vingt trois**

**Le 30 Mars,**

Le Conseil Syndical du Syndicat Départemental d'Énergies de L'Indre dûment convoqué, s'est réuni à 10h00 en session ordinaire, au SDEI, sous la présidence de Monsieur Jean Louis Camus Président.

Secrétaire de séance : M LION

Nombre de membres en exercice : 50

Votes exprimés : Pour : 36 / Contre : 0 / Abstention : 0

**Étaient présents (27) :**

AVEROUS Gil, BALSAN Charles Henri, BERTHOUMIEUX Pierre, BRANCHOUX Gilles, CAMUS Jean-Louis, CHALMAIN Éric, CHARPENTIER Dominique, CHENE Jean-Pierre, CHEZEAUX Jean-Louis, DAUZIER Claude, DELYS Dominique, ELBAZ Xavier, LANGLOIS Gaston, LION Michel, LUMET Thierry, MAUBOIS Philippe, MOREAU Jean-Michel, GLOMOT Pascal, PERSONNE Jacques, PICOUT Laurent, RIOLET Guy, ROBIN Guy, ROUFFY Marc, VIDAL Claude, VOITIER Brigitte, NONIN Patrick, ZECCHI Stéphane.

**Étaient absents (9) :**

ALLARD Bernard, DEJOLLAT Daniel, GARGAUD Patrick, LAROCHE Laurent, MARCHAND Bernard, PIVOT Christophe, SALADIN Michel, SEMION Michel, TUAL Didier.

**Étaient excusés et ont donné pouvoir (9) :**

AUJEAN Bernard a donné pouvoir à BERTHOUMIEUX Jean Pierre  
GOURLAY Philippe a donné pouvoir à DAUZIER Claude  
GOURRU Maxime a donné pouvoir à PERSONNE Jacques  
GUESNARD Yves a donné pouvoir à LION Michel  
IMBERT Tony a donné pouvoir à VIDAL Claude  
JUDALET Patrick a donné pouvoir à CAMUS Jean Louis  
PRAULY Jean Claude a donné pouvoir à CHEZEAUX Jean Louis  
SAVY Philippe a donné pouvoir à LANGLOIS Gaston  
SEVAULT Jean Marc a donné pouvoir à CHENE Jean Pierre

**Étaient excusés (5) :**

DRUI Martial, FOISEL Michel, LEMAIGRE Patrick, RIES Fanny, VIAUD Philippe.

**Objet : Renouvellement adhésion agence attractivité du territoire**

Le Président propose de renouveler l'adhésion à l'Agence d'Attractivité de l'Indre créée le 27 juin 2019. Cette agence a pour mission d'accroître la notoriété du département au-delà de ses frontières et de fédérer acteurs privés et publics afin d'attirer et d'accueillir sur le territoire de nouveaux actifs. Les enjeux de l'agence sont les suivants :

-Faire de l'Indre un territoire accueillant et privilégié pour les nouveaux talents (salariés et porteurs de projet), en valorisant le cadre de vie et les opportunités professionnelles possibles.

-Stimuler la mise en relation des entreprises et des profils de salariés pour favoriser les recrutements.

-Développer l'offre de soins du territoire en attirant de nouveaux professionnels de santé (médecins généralistes, spécialistes, dentistes) en favorisant leur installation.

-Créer un esprit Indre pour fédérer un réseau d'influenceurs constitué des habitants, des entrepreneurs et des médias.

Cette adhésion permettra d'accéder aux assemblées générales et aux élections, de participer aux ateliers de travail thématiques, d'accéder aux ressources accessibles via un extranet attractivité.

**Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité :**

**Article 1er** : D'approuver l'adhésion à l'agence de l'attractivité du territoire pour l'année 2023.

**Article 2** : D'autoriser M Jean Louis CAMUS à signer la présente convention et tous documents s'y afférant.

Pour extrait conforme,

**Le Président,**

**Jean-Louis CAMUS**

Secrétaire de Séance :

Michel LION